

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE MOHAMED LAMINE DEBAGHINE SETIF 2**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**SOUS - DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**



**AVIS DE RECRUTEMENT**



*L'Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 ouvre le recrutement pour les Maîtres-assistants classe " B " selon les spécialités citées ;*

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectation
<b>Maître-Assistant Classe "B"</b>	<b>*Concours sur titre</b>	<i>Les titulaires du diplôme de Magister dans le cadre du décret exécutive n°98-454 du 17/08/1998 obtenu avec mention "assez bien" et plus ou d'un diplôme équivalent reconnu)</i>	<b>Département de Langue et de littérature arabe</b>	02	<b>Faculté des Lettres et des Langues</b>
	<b>Recrutement Sur titre</b>	<i>* des titulaires d'un Doctorat d'Etat ou d'un doctorat – es- Sciences ou d'un diplôme équivalent (Sur titre)</i>	<b>Etudes linguistique</b>		
1- Sujets stylistique et linguistique					
2- Philologie					
3- Prosodie					
4- Autres Spécialités					
			<b>Département de Langue et de littérature anglaises</b>	09	
			4- tous les Spécialités		

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES :**

- Demande manuscrite (inclus n° mobile + adresse complète)
- Fiche de renseignement (retirer le modèle sur le site du DGFP – [dgfp.gov.dz](http://dgfp.gov.dz) ou sur le site de l'université Sétif 02 [univ-setif2.dz](http://univ-setif2.dz)).
- Une copie conforme à l'original du titre ou du diplôme requis,
- Une copie conforme à l'original de l'attestation d'équivalence (Diplôme étrangère)
- Une copie conforme à l'original de la pièce d'identité (C.N.I)
- Une copie conforme à l'original du P V de soutenance (Magister)
- Une copie conforme à l'original du Magister (pour les titulaires du diplôme Doctorat)
- C .V détaillé.
- Une copie conforme à l'original du document justifiant la situation régulière du candidat vis-à-vis du service national
- Extrait du casier judiciaire (bulletin N°3) en cours de validité
- Certificats médicaux (médecine générale et physiologie)
- Autorisation de l'employeur pour les candidats qui ont déjà la qualité de fonctionnaire au sein d'autres établissements (joindre un engagement de démission en cas d'admission)
- Certificat(s) d'inscription(s) au doctorat (copie conforme à l'original signé par le Recteur ou Vice- Recteur ou Doyen ou Vice Doyen Concerné).

- Toute attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle requise par le candidat dans la fonction d'enseignement effectuée, avant ou après l'obtention du diplôme exigé pour l'accès au grade postulé
- Tous travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité:
  - Copie des revues ou tiré-à-part des publications internationales
  - Copie originale de la revue pour les publications nationales.
  - Attestations de participation aux séminaires nationaux ou internationaux + copie de la communication.
- **Attestation ayant droit de chahid (fils ou fille de chahid)**
- **Carte d'invalidité pour les catégories aux besoins spécifiques (handicapés pouvant exercer les tâches inhérentes au grade postulé)**
- **DEUX ENVELOPES GRANDE FORMA (26X33) TEMBRES ADRESSER.**

**\* Les candidats Admis doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :**

- Certificat de nationalité
- 02 Extraits de naissance originaux (N°12)
- 03 Fiches d'Etat civil
- 02 photos d'identité
- 

**Les dossiers de candidature doivent être déposés en main propre  
au niveau du Rectorat**

**Sous-direction du Personnels et de la Formation**

**Université Mohamed lamine DEBAGHINE Sétif 2 El hidhab**

- La date limite de dépôt des dossiers de candidature est limitée à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date du premier avis de presse écrite **Le : 10/12/2017**
- Tout dossier transmis par poste sera rejeté
- Aucun document ne sera pris en considération après dépôt du dossier.
- Le dépôt du dossier se fera par le candidat personnellement.
- Les dossiers incomplets ou déposés au-delà de ce délai ne seront pas acceptés par l'administration.

